# Lettre d'information

## des sites Natura 2000 des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses

Lettre n°6 (novembre 2013)

*Dans les Gorges et sur les Causses*
*la nature et les hommes prennent de la hauteur*

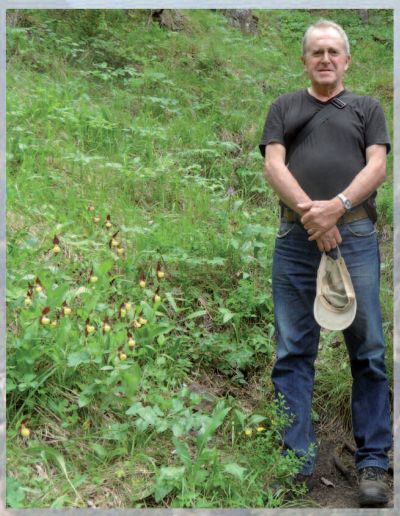

Voilà près d'un an que j'ai pris la présidence de ce comité de pilotage à la suite de Gérard MOURGUES. Je l'ai fait par conviction, par curiosité, et par volonté de coordonner un dispositif qui est une opportunité pour le territoire.

Ma position sur ce dossier concerne bien sûr ce site fantastique des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses, mais vise également à avoir une vision plus globale et sur le long terme.

Des réformes considérables affectent les collectivités territoriales, la vie dans l'espace rural. Les lourdeurs administratives peuvent engendrer des incompréhensions voire des tensions dans la société civile. Mais le monde change tellement vite et nous devons nous adapter rapidement. La Lozère a des atouts formidables et elle peut les valoriser davantage. Je l'affirme sans équivoque : pour nos territoires de moyenne montagne, l'environnement n'est pas une contrainte mais une force. C'est une valeur ajoutée dont nous pouvons tirer profit.

Quand je constate sur le terrain la mise en œuvre de contrats passés avec les agriculteurs sur la gestion des milieux pastoraux, la création de lavognes sur le Causse, ou encore les actions de sensibilisation sur la biodiversité, je pense intimement que le projet Natura 2000 est connecté avec les réalités d'aujourd'hui et s'articule avec les autres outils de développement local. Encore faut-il en prendre conscience et faire en sorte que la démarche soit soutenue d'un point de vue financier et politique.

Loin du conformisme et du pessimisme, nous pouvons et nous devons porter et diffuser une vision positive et dynamique de ce site que je trouve d'ailleurs de plus en plus beau (l'amour du pays certainement…).

L'harmonie des paysages et du bâti, la richesse de la faune et de la flore (un des sites les plus riches de France où est mis en exergue l'équilibre entre l'Homme et la nature), le réseau d'acteurs enthousiastes et volontaires, un espace reconnu au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO : voilà quelques-uns des éléments qui rendent heureux et donnent de la fierté de vivre ici.

**Allain COUBES**

Président du Comité de pilotage des sites Natura 2000
des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses

# Mesures Agro-Environnementales territorialisées (MAEt)

## Bilan sur 4 années

**57 contrats MAEt**
(soit 57 exploitations agricoles concernées)
3 contrats signés en 2010, 11 en 2011, 31 en 2012, 12 en 2013)

**3 000 ha**
de milieux ouverts et semi-ouverts gérés ou réhabilités

**2,5 millions d'€**
alloués à la gestion de ces milieux sur 5 ans

**1 contrat MAEt**

=

Gestion mécanique

+

Gestion pastorale

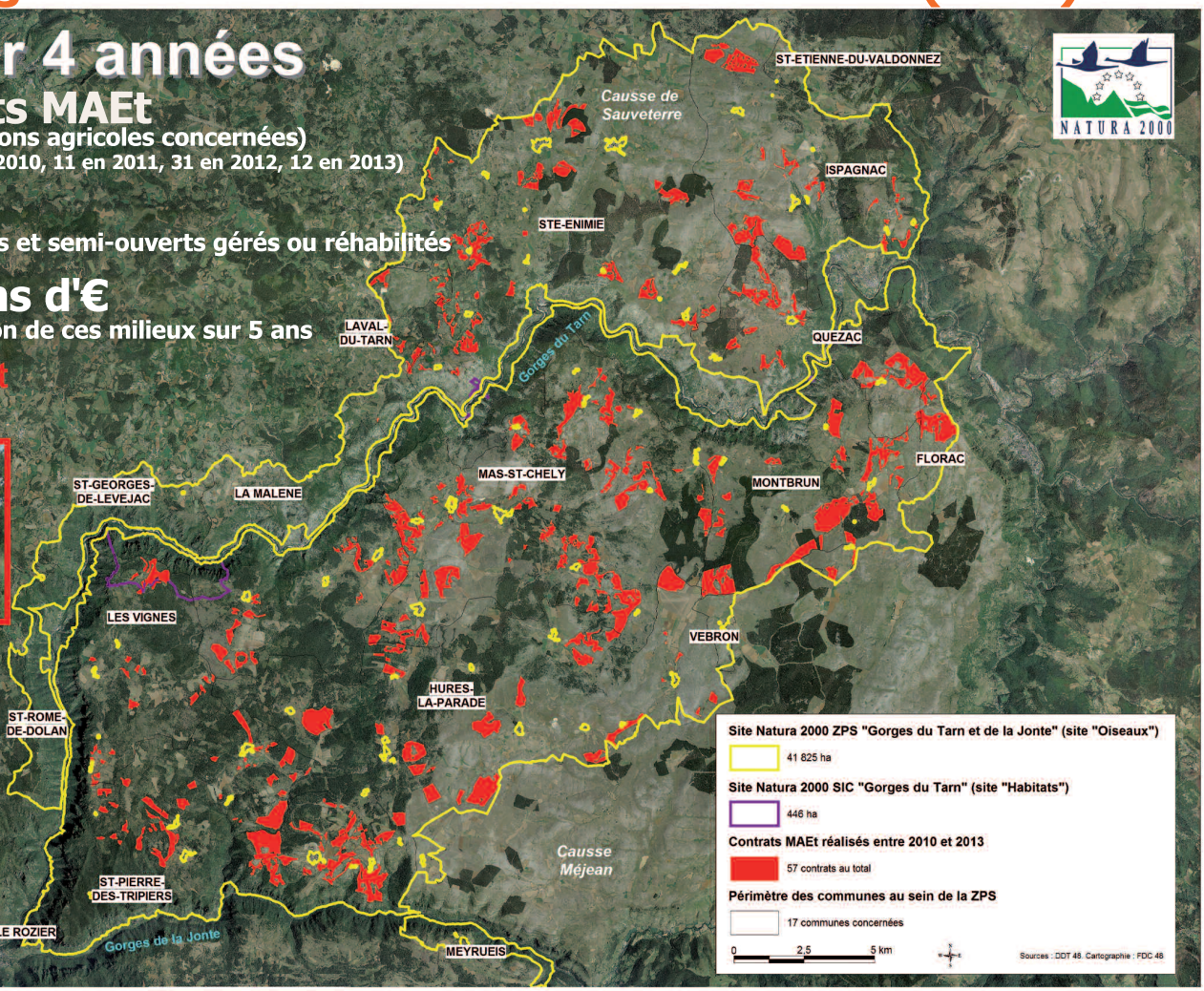


# Autres actions et faits marquants en 2013

Présentation des différents outils de gestion et de valorisation du territoire

Accueil d'étudiants de l'Université de Paris Orsay (stage sur les relations Homme-nature)

Suivis de l'évolution des stations de Sabot de Vénus (avec le CNRS) et aménagements des stations les plus fréquentées

Lâchers de gypaètes barbus dans le cadre du programme de réintroduction initié l'an dernier par la LPO Grands Causses et le PNC

Création de lavognes écologiques et de cultures à but faunistique et environnemental

Protection d'un nid de busards cendrés (en lien avec l'ALEPE) afin de concilier la survie des jeunes avec le passage de la moissonneuse

Suivi des travaux engagés dans le cadre des MAEt

Coordination des actions à l'échelle des sites Natura 2000 de la Lozère et de sa périphérie

Animation d'un stand et visites guidées lors de la Fête de Hyelzas

Enherbement de bords de chemins à Cauvel afin de diversifier les lisières des peuplements uniformes de pins noirs

Restauration d'une population viable de lapins de garenne à Ste-Enimie (sources de proies pour diverses espèces de rapaces)

Coupes de pins noirs au niveau des Cheyrouses dans le cadre du projet (porté par le PNC) sur la Stratégie Nationale sur le Biodiversité

Sensibilisation tout au long de la période de floraison des stations de Sabot de Vénus

Sensibilisation de scolaires et du grand public lors de la manifestation d'escalade de niveau international *Le Roc Trip* (dans le Cirque des Baumes), en lien avec le PNC

Presse

L'ACTU ENVIRONNEMENT

Des actions simples et concertées pour magnifier le territoire

Natura 2000

# Témoignages

**Sébastien CLERGEAU**
est agriculteur à Rieisse (commune de La Malène). Il a signé un contrat MAEt en 2010.
C'est un des pionniers de la contractualisation sur le site. Retour d'expériences de ses actions sur le milieu et sur son exploitation.

**Quel premier bilan tirez-vous du contrat MAEt que vous avez signé en 2011 ?**
J'ai sous-estimé le travail qui était à faire et le temps à y consacrer.
Nous avons confié une bonne partie du travail à une entreprise car nous n'avions pas le temps de le faire. Nous avons réalisé en partie du gyrobroyage sur pins et quelques buis. Malgré le travail sur le sol, nous constatons que des buis ont tendance à repartir. Même s'il n'y a pas de solution miracle concernant le contrôle de la progression des buis, cela n'empêche pas pour autant de ne rien faire. Cependant, les brebis profitent bien des travaux conduits et mangent sur les secteurs concernés.
Il y a encore des endroits à couper. Globalement, le contrat permet un gain pour l'exploitation et aussi un équilibre entre PHAE et MAEt.

**Est-ce que votre contrat contribue à la recherche de l'autonomie fourragère ?**
C'est encore difficile à dire. Il faudra attendre encore deux ou trois ans avant de véritablement apprécier la repousse de l'herbe. De toute façon, le contrat n'est pas négatif. Il nous a permis de « mettre le pied à l'étrier » d'actions favorables pour notre exploitation.

**Voyez-vous des articulations, des combinaisons entre le contrat MAEt et d'autres outils ?**
L'abreuvement ou encore la refente de parcs sont deux éléments essentiels dans les pratiques pastorales actuelles. A signaler aussi le rôle important des prairies permanentes et nos préoccupations et nos implications concernant les semences locales. Un travail a été engagé sur le sujet. En 2010, nous avons participé à la récolte, au tri et ensuite au semis d'espèces autochtones intéressantes sur le plan pastoral (des espèces vraiment adaptées à nos conditions). Sur ce thème, nous aurions besoin d'un peu plus de temps et d'un temps pour l'animation. La recherche appliquée sur les semences locales et une approche davantage globale (sur le territoire et entre tous les acteurs) seraient d'une aide précieuse pour l'agriculture caussenarde. A ce sujet, il serait intéressant de pouvoir réimplanter des graines issues de prairies permanentes sur des secteurs gyrobroyés. Les prairies permanentes que l'on a choisies chez moi étaient des champs non retournés depuis une quarantaine d'années où s'est développée une flore spécifique et qui résiste bien en période de canicule. Ces prairies sont importantes car elles permettent de « tamponner » des conditions climatiques parfois difficiles (comme certaines sécheresses) et d'apporter des quantités régulières de fourrage (et donc de contribuer à notre stock).

**Comment envisagez-vous la suite ?**
Bien avoir conscience du travail à réaliser dans le cadre de ses MAEt. Aujourd'hui, cela concerne environ 10 % de mon exploitation. Il y a encore des zones à gérer. Les zones récemment ouvertes méritent maintenant un entretien régulier. Même si ce n'est pas encore une habitude sur le Causse, la complémentarité ovins/équins/bovins n'est pas une lubie ; en faisant attention au chargement, on peut trouver un équilibre de pression et de type de pâturage entre les parcelles. Est-ce que l'on sait gérer les parcours ? Cette question est importante. C'est pourquoi le soutien à des pratiques redonnant de la valeur d'usage aux parcours et la refente d'enclos sont des points sur lesquels il faut insister.
J'insiste aussi sur la prise de conscience du relationnel entre le propriétaire et le fermier. Ce n'est pas toujours évident d'expliquer les retombées de ces travaux sur les parcelles.
Concernant le projet UNESCO/patrimoine mondial, il n'y a pas encore d'appropriation de cette valorisation par les agriculteurs. Mais j'espère que cette ambitieux dossier s'appliquera sur le terrain.

**Elie VAILLANT**
pratique le débardage à cheval (il habite Recoules de-Fumas). Afin de tirer et regrouper les troncs d'arbres (parfois dans des secteurs difficiles d'accès), il met à profit son savoir-faire.
Interview d'un passionné de travail avec le cheval et sur une pratique qui peut s'avérer très intéressante...

**Quels sont les grands principes du débardage à cheval ?**
La coupe de bois, en particulier lorsqu'elle est liée à la réhabilitation pastorale de parcelles, est un travail relativement fin, où l'on ne coupe pas n'importe quoi, n'importe quand. Les coupes raisonnées permettent par exemple de ne pas engendrer trop de copeaux au sol sur un temps donné.
Le travail avec le cheval mobilise deux à trois fois plus de temps qu'avec une machine. Pour avoir un ordre d'idée, on exploite convenablement environ 150 m3 sur un mois et demi. Pour l'abatteuse, il faut tenir compte de son coût d'achat (autour de 400 000 €), de sa consommation importante de carburants, des possibilités de transport sur des routes étroites, etc. Le travail avec le cheval n'a pas le même impact sur le sol et permet également de circuler entre des enrochements ou des andains (ce qui peut s'avérer très pratique). Globalement, je n'oppose pas les deux méthodes (mécanique et traction animale) ; en s'adaptant aux différents contextes locaux, elles s'avèrent tout à fait complémentaires.

**En pratique, sur le terrain, comment ça se passe ?**
C'est ma formation en BEPA (dans les Vosges) qui m'a enseigné les bases du métier. Aujourd'hui, je loue mes services aux acteurs intéressés. Le cheval doit travailler au pas, en particulier pour le transport et le débardage. On utilise un palonnier qui sert à fixer les arbres et on emploie une dizaine de mots : « marche », « gauche », « droite »,... Dans le cas présent, avec Africa (une jument de trait de trois ans), ce sont les mots que lui a appris Théophile NAVECTH, le propriétaire de quelques chevaux, chez qui je travaille sur le Causse Méjean, dans le cadre d'ailleurs de la mise en oeuvre d'un contrat MAEt qu'il a signé en 2011 au niveau du site Natura 2000. Comme pour les chiens de troupeaux, on ne mélange pas le temps alloué au travail avec le temps alloué à la détente. Quand il s'agit de travail avec le cheval, lui et moi restons concentrés plusieurs heures ; je m'adapte à l'âge, à l'expérience et à l'état de fatigue du cheval. Un cheval peut travailler efficacement environ deux heures par demi-journée. Le challenge de ce travail « passion », c'est la relation de confiance que l'on tisse avec le cheval. Il y a des jours où ça marche mieux que d'autres.

**Pour faire face aux idées reçues, comment pourriez-vous « vendre » les bienfaits de cette pratique ?**
Le débardage à cheval mais aussi l'utilisation du cheval pour le maraîchage ou dans les vignes, se développent de plus en plus. Bien évidemment, le volume de bois travaillé est plus faible, de l'ordre de 5 m3/jour. En fait, le rendement (rapport coût/efficacité) de cette pratique se juge sur le moyen et le long terme. Le temps consommé en plus aujourd'hui est du temps de gagné pour la suite, en termes de qualité des sols, de reprise des parcelles par les brebis derrière...Le débardage à cheval permet aussi une complémentarité des actions, à la fois dans le temps et dans l'espace. On peut par exemple travailler dans des secteurs sensibles (sans apporter de dérangements significatifs), faire du débardage le matin et la gestion des rémanents derrière, etc. Globalement, dans son volume de travail, il faut compter 1/4 temps pour le bûcheronnage, 1/4 temps pour le débardage, 1/2 temps pour les rémanents. Complémentarité entre puissance/agilité du cheval et énergie de la machine, voilà l'idée clé.

Elie VAILLANT devant une partie de son travail

# Lavognes écologiques sur le Causse créées dans le cadre de contrats Natura 2000

Des acteurs locaux motivés, une réflexion engagée depuis plusieurs années, une maîtrise foncière, des entreprises expérimentées, un aménagement compris, accepté et reconnu immédiatement par tout le monde,…voilà quelques-uns des ingrédients qui ont permis cette réussite. Les lavognes, ces petites dépressions artificielles ou naturelles à la surface de cet immense karst, collectent et conservent une eau si précieuse sur le Causse.

Actions simples mais efficaces, à l'interface de l'environnement et du patrimoine architectural et culturel, s'intégrant parfaitement dans le contexte agro-pastoral et paysager, attractif pour la faune (domestique et gibier) et pour les touristes,…

En plus de batraciens, libellules,…voici les images d'un certain nombre d'espèces ayant fréquenté une lavogne de Hyelzas en 2013 près du GR du Tour Méjean…

## En bref

**Site internet** - Le projet Natura 2000 des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses dispose désormais de son site internet. L'envie de vous faire découvrir un peu mieux cette région fantastique, de vous apporter quelques clés de lecture supplémentaires, de montrer les articulations entre gestion conservatoire de l'environnement et développement local… Retrouvez toutes les présentations, les actualités, les bilans, les documents à télécharger, les photos, les vidéos sur le site **http://gorgestarnjonte.n2000.fr**

**Communication conjointe avec les sites Natura 2000 cévenols** - Les sites Natura 2000 « Gorges du Tarn et de la Jonte », « Vallée du Galeizon », « Vallée du Gardon de Mialet », « Vallées du Tarn, Tarnon, Mirmente », « Mont Lozère », « Causse Méjean », « Massif de l'Aigoual et du Lingas », « Les Cévennes » s'associent pour la création d'un site internet et d'un poster commun.

**Dispositifs vautours/élevage** - La lettre d'information du comité interdépartemental sur les vautours et l'élevage pour les départements de la Lozère, de l'Aveyron, de l'Ardèche, du Gard, de l'Hérault et du Tarn, synthétisant les bilans sur les espèces et les données, est disponible sur le site de la préfecture (www.lozere.gouv.fr) et sur celui du site Natura 2000 (gorgestarnjonte.n2000.fr).

**Gypaète barbu** - Depuis 2012, la réintroduction du vautour « casseur d'os » au niveau des Grands Causses se poursuit (peut-être, dans quelques années, la 26e espèce nicheuse d'oiseau d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000). Un des oiseaux lâchés en 2012 au sud du Causse Méjean, surnommé Basalte, est parti quelques mois dans les Alpes et a été à nouveau observé début novembre 2013 près de son site de lâcher, confirmant à la fois son attachement aux Grands Causses et la réalité des connexions entre les Alpes et le Massif central. Ce qui est de bon augure pour la suite. Pour plus d'infos : rapaces.lpo.fr/gypaete-grands-causses

**UNESCO** - Au titre du soutien et de la valorisation des activités agro-pastorales, Natura 2000 a un rôle important à jouer dans cette reconnaissance mondiale. Le plan de gestion du Bien inscrit en 2011 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO est en cours de finalisation.

**Suite des opérations pour la démarche Natura 2000** - Le renouvellement des programmes européens et nationaux, en lien avec les impulsions données par la Région Languedoc-Roussillon, sont attendus afin de poursuivre la dynamique d'actions engagées sur les sites Natura 2000. Plus que jamais, les territoires ruraux ont intérêt à s'appuyer sur leurs atouts environnementaux…

**Maître d'ouvrage** : Syndicat mixte du Grand Site des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses - Mairie - 48210 Sainte-Enimie
04-66-48-47-95, grandsite.gorgestarnjonte@orange.fr (et www.gorges-tarn.com)
**Animateur et opérateur agro-environnemental du site Natura 2000 et conception de la lettre info** : FDC 48
Maison de la Chasse et de la Nature - 48000 Mende ; 04-66-65-75-85, a.julien.fdc48@chasseurdefrance.com
**Crédits photos** : B. BERTHEMY, FDC 48, M-A. PEAN. / **Imprimerie du Gévaudan** St-Chély-d'Apcher (04-66-31-12-03)